

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL
DES MINISTRES

DECRET N° 78/223 DU 23 MARS 1978

Confirmant Monsieur BONGOU Léon, Ingénieur des Travaux Publics de 5^e échelon dans les Fonctions de Directeur des Etudes et de la Planification au Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Chargé de l'Environnement.

V I S A S

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DU PLAN

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977;

Vu l'acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions;

Vu l'acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti;

Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

Vu l'Ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo;

Vu le décret n°77/143 du 13 Août 1977 portant nomination de Monsieur BONGOU Léon, Ingénieur des Travaux Publics dans les Fonctions de Directeur des Etudes et de la Planification au Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Chargé de l'Environnement;

Vu le décret n° 78/113 DU 14 Février 1978 portant réorganisation et attributions du Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Chargé de l'Environnement ;

Sur décision du Comité Militaire du Parti prise le 7 Décembre 1977,

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur BONGOU Léon, Ingénieur des Travaux Publics de 5^e échelon, est confirmé dans les fonctions de Directeur des Etudes et de la Planification au Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Chargé de l'Environnement.

.../...

Article 2. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /.-

Fait à Brazzaville, le 23 MARS 1978

Par le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA -

Le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux

Le Ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Chargé de l'Environnement

Alphonse MOUSSAOU-POUATI

Commandant Pascal BIMA -

P. Le Ministre des Finances
en mission,
Le Ministre Délégué auprès du Premier
Ministre, chargé du Plan.

François BIMA

Paul